faire face à la réalité, le ministère doit avoir une flotte de surveillance et de protection de la pêche de plusieurs centaines de navires pour faire respecter les règlements. De fait, environ le cinquième des employés du ministère travaillent à bord de navires et, soit dit en passant, ces navires jouent aussi un rôle auxiliaire important dans le cadre du programme de recherche et de sauvetage du gouvernement fédéral.

Le ministère des Pêches et des Océans est aussi chargé de veiller à ce que tous les produits de la pêche, canadiens et importés, qui parviennent aux consommateurs soient sains. Il faut donc un personnel d'environ 400 employés pour faire respecter les normes d'hygiène et de sécurité dans l'ensemble de l'industrie. Nous savons tous qu'il y a un tollé général si quelqu'un tombe malade ou meurt après avoir mangé un aliment en conserve avarié, signale le ministre. Chaque fois, on se pose la même question: Quel est le prix d'une vie humaine? Le fait est que le ministère ne peut pas assouplir ses normes d'inspection ni relâcher sa surveillance, peu importe ce que cela lui coûte. Vu que de plus en plus de produits dangereux pour la santé s'insinuent dans l'environnement, comme le mercure, les BPC, la dioxine, et ainsi de suite, les scientifiques et les techniciens de laboratoires qui épaulent les inspecteurs des pêches suffisent difficilement à la tâche. Soit dit en passant, la proportion d'inspecteurs de pêche par rapport à la valeur de la production se compare à celle qui existe dans d'autres secteurs alimentaires, comme l'inspection de la

Ouvert sur trois océans, l'Atlantique, l'Arctique et le Pacifique, le Canada doit nécessairement s'intéresser de près aux questions internationales dans le domaine de la pêche et des océans. Si les Canadiens veulent avoir voix au chapitre et faire respecter leur point de vue sur la scène internationale, ils doivent être en mesure de présenter des arguments fondés sur des données solides et scientifiques. C'est particulièrement le cas de notre participation à l'Organisation des pêches de l'Atlantique nord-ouest, ou OPAN, aux négociations sur le droit de la mer des Nations Unies et à une multitude d'autres négociations relatives à des conventions. Selon le ministre, les recherches coûtent cher, surtout dans le cas des pêches, car elles portent surtout sur un produit caché dans la profondeur des mers et qu'il faut pour cela utiliser des plateformes de recherche coûteuses et du matériel lui aussi coûteux.

Ces jours-ci, une bonne partie des recherches menées par le ministère des Pêches et des Océans sont concentrées dans l'Arctique; elles portent sur la prospection pétrolière et gazière et l'utilisation des ressources renouvelables, surtout par les autochtones. Or, les travaux dans le grand Nord coûtent ordinairement environ trois fois plus cher que sous des climats plus hospitaliers. Il importe de noter que le ministère consacre plus de 140 millions de dollars de son budget à la recherche.

Pour terminer, honorables sénateurs, la production des pêches canadiennes en 1981 est évaluée à 1.9 milliard de dollars. J'ajoute que la valeur à l'exportation des produits de pêche du Canada a atteint le niveau record de 1.5 milliard de dollars en 1981 pour maintenir le Canada au premier rang des pays exportateurs de poisson.

Honorables sénateurs, je m'excuse de la longueur de la réponse, mais on a formulé à diverses reprises des critiques au sujet des sommes affectées au programme pour venir en aide aux pêches et régler d'autres questions connexes. Je constate que le leader de l'opposition hoche la tête. De toute évidence,

la question ne l'intéresse guère, mais je sais que les sénateurs Marshall et Muir ainsi que d'autres honorables sénateurs qui se rendent compte de l'importance des pêches n'adopteront pas l'attitude du leader de l'opposition.

L'honorable Jacques Flynn (leader de l'opposition): Je soulève la question de privilège, honorables sénateurs pour expliquer pourquoi j'ai ri. Je dois dire que c'est simplement parce que le leader du gouvernement a dit qu'à cause des critiques qui avaient été formulées, il devait répondre longuement. Je comprends cela parfaitement bien, mais cela m'amuse aussi.

LA LOI DE 1980 MODIFIANT LA LÉGISLATION SUR LES PENSIONS, L'INDEMNISATION ET LES ALLOCATIONS RELATIVES À LA GUERRE, AUX MILITAIRES ET AUX CIVILS

ÉTUDE DU RAPPORT DU COMITÉ DE LA SANTÉ, DU BIEN-ÊTRE ET DES SCIENCES—REPORT DU DÉBAT

L'ordre du jour appelle:

Reprise du débat sur l'étude du rapport du comité permanent de la santé, du bien-être et des sciences, intitulé: «Anciens combattants, nous nous souvenons!», déposé au Sénat le 20 octobre 1981.—(L'honorable sénateur Thompson.)

L'honorable Royce Frith (leader adjoint du gouvernement): Honorables sénateurs, vous l'aurez remarqué, cet ordre est inscrit au nom du sénateur Thompson. Celui-ci m'a informé dans le courant de la journée qu'après discussion, le président du comité et lui ont réglé la question qu'il souhaitait aborder. Le sénateur Thompson aimerait maintenant que le débat soit inscrit au nom du président du comité, le sénateur Bonnell.

Son Honneur le Président: Êtes-vous d'accord, honorables sénateurs?

Des voix: D'accord. (Le débat est reporté.)

LANGUES OFFICIELLES

MOTION D'ADOPTION DU 2º RAPPORT DU COMITÉ SPÉCIAL MIXTE—REPORT DU DÉBAT

L'ordre du jour appelle:

Reprise du débat sur la motion de l'honorable sénateur Guay, C.P., appuyé par l'honorable sénateur Cottreau, tendant à l'adoption du deuxième rapport du comité mixte spécial sur les langues officielles.—(L'honorable sénateur Roblin, C.P.).

L'honorable Duff Roblin (leader adjoint de l'opposition): Honorables sénateurs, cet article de l'ordre du jour est inscrit à mon nom. J'ai proposé l'ajournement du débat à cause de mon collègue le sénateur Murray, car c'est un sujet qui lui tient à cœur.

L'honorable Lowell Murray: Honorables sénateurs, auriezvous l'obligeance de faire inscrire la reprise du débat à mon nom?

Son Honneur le Président: Est-ce d'accord, honorables sénateurs?

Des voix: D'accord. (Le débat est reporté.)

(Le Sénat ajourne à 2 heures demain.)